

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**FINANCES -  
Revalorisation des tarifs  
pour l'année 2020**

**==**

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
29/01/20

Date d'affichage :  
29/01/20

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers  
votants : 71

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**DES DELIBERATIONS**

Séance du 4 FÉVRIER 2020 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL, M. Bernard BRY suppléant de M. Elie BOUTROY, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Roland MORTELLI représenté(e) par M. Jean-Marie ACCART, M. Claude VASSET représenté(e) par M. Christophe FRANCOIS, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Richard TELATYNSKI, M. Philippe CAMELLE, M. Yannick LEJEUNE, M. Jean LEFEVRE, M. Michel LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Dans le cadre des compétences de l'Agglomération, des tarifs ont été fixés par différentes délibérations du conseil communautaire.

Afin de prendre en compte l'accroissement des charges, il est proposé d'augmenter les tarifs sur la base de l'inflation de décembre 2019, à savoir 1,4 % arrondi à la décimale selon l'usage.

Les tarifs sont applicables à compter du 1er juillet 2020 et sont annexés à la présente délibération

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) D'abroger toutes les délibérations tarifaires antérieures, à l'exception de :

- la délibération du 16 janvier 2017 fixant les tarifs de la piscine,
- la délibération du 16 janvier 2017 fixant les tarifs des établissements d'accueil de jeunes enfants « Les Trot'tinoux » à Clastres et « A petit pas » à Aubigny-aux-Kaisnes,
- la délibération du 18 septembre 2017 fixant les tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- la délibération du 16 décembre 2019 fixant le prix de l'eau et de la redevance assainissement, ainsi que des autres prestations des services eau potable et assainissement pour l'année 2020,
- la délibération du 16 décembre 2019 fixant les tarifs 2020 du pôle mécanique de la Clef des Champs

2°) D'approuver l'augmentation des tarifs de 1,4 % arrondi à la décimale selon l'usage à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, selon l'annexe ci-jointe.

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200204-48939-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/20

Publication : 11/02/20

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

## ANNEXE TARIFAIRE APPLICABLE AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2020

### 1/ Tarifs de la Direction du Développement économique

Intitulé du tarif	Tarifs applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020
Tarif bureau 1ère année Pépinière /m <sup>2</sup>	60,80 €
Tarif bureau 2ème année / m <sup>2</sup>	60,80 €
Tarif bureau 3ème année / m <sup>2</sup>	91,30 €
Tarif bureau 4ème année / m <sup>2</sup>	131,80 €
Tarif bureau 5ème année / m <sup>2</sup>	182,50 €
Tarif Coworking mensuel	80,10 €
Tarif Coworking hebdomadaire	25,40 €
Badges	5,30 €
Télécommande portail	42,00 €
Clé bureau	5,00 €
Photocopie	0,10 €
Pot de Miel	2,00 €

### 2/ Tarifs de la Direction de l'Environnement et du Cadre de vie

Intitulé du tarif	Tarifs applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020
Redevance spéciale par m <sup>3</sup>	22,30 €
Déchèteries carte prof. - petit véhicule utilitaire - PV ≤ 1,3 T 1 passage	17,20 €
Déchèteries carte prof. - petit véhicule utilitaire - PV ≤ 1,3 T 12 passages	172,40 €
Déchèteries carte prof. - véhicule type fourgon - 1,3 T < PV ≤ 2,1 T 1 passage	37,50 €

Déchèteries carte prof. - véhicule type fourgon - 1,3 T < PV ≤ 2,1 T 12 passages	375,20 €
Déchèteries carte prof. - gros véhicule - PV > 2,1 T 1 passage	51,70 €
Déchèteries carte prof. - gros véhicule - PV > 2,1 T 12 passages	517,10 €
Plein tarif bacôve – individuel	5,10 €
Tarif réduit bacôve – individuel	2,00 €
Tarif groupe bacôve (forfait) – groupe	35,50 €
Gratuité bacôve – individuel	0,00 €
Tarif bacôve scolaire CASQ – groupe	25,40 €
Tarif bacôve scolaire hors CASQ – groupe	35,50 €
Visites guidées du Parc – groupe	40,60 €
Soigneur d'un jour (zone domestique) – individuel	35,00 €
Tarif CE Soigneur d'un jour (zone domestique) - individuel	25,00 €
Soigneur d'un jour (zone sauvage) – individuel	60,00 €
Tarif CE Soigneur d'un jour (zone sauvage) - individuel	45,00 €
Gratuité Soigneur d'un jour – individuel	0,00 €
Anniversaire au Parc – individuel	9,00 €
Médiation lamas au Parc – groupe	50,00 €
Médiation lamas en déplacement – groupe	75,00 €
Animations scolaires et centre territoire CASQ - individuel	1,00 €
Animations scolaires et centre territoire hors CASQ - individuel	2,00 €
Gratuité ALSH gérés par CASQ – individuel	0,00 €
Visite des coulisses – groupe	40,00 €
Location espace public food truck – emplacement	50,70 €
Location espace public snacking et buvette - emplacement	50,70 €
Location espace public emplacement commercial (hors restauration/boissons) - emplacement	20,30 €

### 3/ Tarifs de la Direction de la Logistique et des Moyens Généraux

Intitulé du tarif	Tarifs applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020
Location salle de formation à la demi-journée	60,80 €
Location salle de formation à l'heure supplémentaire	6,10 €
Location salle des délibérations à la demi-journée	116,60 €
Location salle des délibérations à l'heure supplémentaire	11,70 €
Location salle Gilbert Levert à la demi-journée	212,90 €
Location salle Gilbert Levert à l'heure supplémentaire	21,30 €
Location salle de restauration à la demi-journée	121,70 €
Location salle de restauration à l'heure supplémentaire	12,20 €
Option cuisine	101,40 €
Option cuisine à l'heure supplémentaire	10,10 €
Location salle de formation à la journée	81,10 €
Location salle de formation à l'heure supplémentaire	8,10 €
Location salle des délibérations à la journée	162,20 €
Location salle des délibérations à l'heure supplémentaire	16,20 €
Location salle Gilbert Levert à la journée	263,60 €
Location salle Gilbert Levert à l'heure supplémentaire	26,40 €
Location salle de restauration à la journée	121,70 €
Location salle de restauration à l'heure supplémentaire	12,20 €
Option cuisine	101,40 €

Option cuisine à l'heure supplémentaire	10,10 €
Location salle de formation week-end	111,50 €
Location salle des délibérations week-end	187,60 €
Location salle Gilbert Levert week-end	314,30 €
Location salle de restauration week-end	243,40 €
Option cuisine	202,80 €

#### 4/ Tarifs de la Direction des Ressources et Ingénierie Communautaire

##### Aire de camping car

Intitulé du tarif	Tarifs applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020
Aire de camping-car - Stationnement par jour	2,00 €
Aire de camping-car - Taxe de séjour par jour	1,00 €
Aire de camping-car - Electricité par jour	4,10 €
Aire de camping-car - Eau (par tranche de 10 mn) + vidange	1,00 €

##### ALSH

Intitulé du tarif	Tarifs applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020
ALSH - Résident Agglo - Journée avec repas *	8,30 €
ALSH - Résident Agglo - Journée sans repas *	5,40 €
ALSH - Résident Agglo - ½ journée sans repas *	3,00 €

ALSH - Résident Agglo - Ticket repas *	2,90 €
ALSH - Résident Agglo - Ticket garderie	1,00 €
ALSH - Résident hors Agglo - Journée avec repas	10,80 €
ALSH - Résident hors Agglo - Journée sans repas	7,00 €
ALSH - Résident hors Agglo - ½ journée sans repas	4,10 €
ALSH - Résident hors Agglo - Ticket repas	3,80 €
ALSH - Résident hors Agglo - Ticket garderie	1,40 €

\* Réduction de 10% pour les familles ayant inscrit 2 enfants et plus et ne bénéficiant pas de l'aide aux vacances CAF

#### COSEC

Intitulé du tarif	Tarifs applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020
Occupation d'un complexe par les établissements scolaires pendant le temps scolaire - Tarif à l'heure	21,30 €
Occupation d'un complexe intérieur par les associations sportives avec présence d'un gardien - Tarif à l'heure	12,50 €
Occupation d'un complexe intérieur par les associations sportives sans présence de gardien - Tarif à l'heure	7,70 €
Occupation des installations extérieures contigues au gymnase par les associations sportives - Tarif à l'heure	2,30 €



Ecole de musique

Intitulé du tarif	Tarifs applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020
Elève résidant au sein de la CASQ pratiquant 1/2h de cours	44,60 €
Elève résidant en dehors du territoire de la CASQ pratiquant 1/2h de cours	113,60 €
Elève résidant au sein de la CASQ pratiquant 3/4 h d'instrument	56,80 €
Elève résidant hors de la CASQ pratiquant 3/4 h d'instrument	133,90 €
Elève résidant au sein de la CASQ pratiquant 2 disciplines d'1/2 ou 1 discipline d'1h	71,00 €
Elève résidant hors de la CASQ pratiquant 2 disciplines d'1/2 h ou 1 discipline d'1h	151,10 €
Elève résidant au sein de la CASQ pratiquant 1 discipline 3/4 h et 1 discipline 1/2 h	83,20 €
2 personnes de la même famille résidant au sein de la CASQ pratiquant 1/2h de cours	73,00 €
3 personnes de la même famille résidant au sein de la CASQ pratiquant 1/2h de cours	99,40 €
4 personnes de la même famille résidant au sein de la CASQ et pratiquant 1/2h de cours	113,60 €
2 personnes de la même famille résidant hors de la CASQ et pratiquant 1/2h de cours	164,30 €
3 personnes de la même famille résidant hors de la CASQ et pratiquant 1/2h de cours	214,00 €
4 personnes de la même famille résidant hors de la CASQ et pratiquant 1/2h de cours	257,60 €
Atelier Chorale - Elève inscrit dans un cours instrumental	27,40 €
Atelier Chorale - Elève non inscrit dans un cours instrumental	33,50 €

Groupe opérette - Elève ne pratiquant pas d'instrument	33,50 €
Groupe opérette - Elève inscrit dans un cours instrumental	27,40 €
Jardin musical 4/5 ans	32,50 €
Jardin musical 5/6 ans	38,50 €

Ecole de danse

Intitulé du tarif	Tarifs applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2020
1 élève résidant au sein de la CASQ - Trimestre	49,70 €
1 élève résidant hors de la CASQ - Trimestre	95,30 €
1 élève résidant au sein de la CASQ - 1/2 Trimestre	26,40 €
1 élève résidant hors de la CASQ - 1/2 Trimestre	47,70 €
2 élèves de la même famille résidant au sein de la CASQ - 1/2 Trimestre	43,60 €
2 élèves de la même famille résidant au sein de la CASQ - Trimestre	83,20 €
3 élèves de la même famille résidant au sein de la CASQ - Trimestre	125,70 €